



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Dimanche 13 février 2022	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 12 : Dégagé (Temp. : -18 °C)	<b>Vent</b> : 11 km/h (Nord-Ouest)		
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 12 : Rapide (Variante 1 s)			
<b>Nombre de courses</b>	12	<b>Courses de qualification</b>	Ø	<b>Inscriptions totales</b> 75/79
<b>Total des paris mutuels</b>	\$522,098			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber Michael	Coles Sharla	Dorion, John (à distance)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Un retrait hâtif a été opéré, à cause des conditions météorologiques, pour le cheval, "AMIGO MIO", de la Course 11.
- Une correction a été opérée au programme de courses pour le cheval, "FIX A DRINK", inscrit dans la Course 3. Ce cheval a été inscrit avec Jacques Beaudoin comme entraîneur.

### Courses :

- Steeven Genois et Pascal Berube ont été autorisés chacun à se retirer de sa course respective.
- Une variante d'une seconde a été allouée à cause des conditions météorologiques.

1. Nous avons discuté la règle de la CAJO 17.19 (assurer la disponibilité du conducteur) avec l'entraîneur du #2, "YC EASY". Rien à signaler.
2. Rien à signaler.
3. Nous avons expliqué la règle de la CAJO 22.19 (pieds dans les étriers) au conducteur du #1, "ON THE SLY", (Samuel Fillion). L'explication qu'a donnée M. Gagnon a été acceptée et aucune action réglementaire n'est requise. Rien à signaler.
4. Examen de la course entre le #3, "DREAMFAIR TECATE", (Marie-Claude Auger), arrivé en 6<sup>e</sup> position, et du #6, "BARN ONE", (Jimmy Gagon), arrivé en 5<sup>e</sup> position, avant le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille, lorsque le #3 avait dévié vers l'extérieur sans qu'il y ait assez d'espace pour que le #6 passe à l'intérieur. Aucune infraction signalée. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Un avertissement a été donné au conducteur du #4, "TWOMACSONEMACH", (Drew Smyth), au sujet de la stimulation qu'il a appliquée à son cheval dans le dernier droit. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. **Enquête** pour le #5, "ONE FOR JULUIS", (Ryan Guy), arrivé en 4<sup>e</sup> position, au sujet du fait d'avoir potentiellement quitté la course dans le dernier droit. Le #5 a en effet heurté un pylône au début du dernier droit et s'est rendu à l'intérieur de deux pylônes consécutifs avant la ligne d'arrivée. Aucune infraction à la règle de la CAJO 18.08.02 (limites intérieures de la piste) comme le #5 avait traversé la ligne d'arrivée avant de se rendre à l'intérieur du deuxième pylône et sans en obtenir d'avantage quelconque. Aucun placement n'est donc requis. Rien à signaler.  
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/UDOGcNzWINg>
11. Le #5, "WESTFIFTYSECOND", (Darcy Clancy), a eu de l'équipement brisé (fer) après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Le juge au départ, Jamie Fiolek, discutera avec M. Clancy au sujet du retard du départ. Rien à signaler.
12. Nous avons discuté la cadence de la course avec le conducteur du #4, "NATIONAL SPORT", (Stephane Pouliot), notamment le deuxième quart (29<sup>3</sup> 100<sup>3</sup>). L'explication qu'a donnée M. Pouliot a été acceptée et aucune action réglementaire n'est requise, bien que l'on lui ait réitéré l'obligation des

conducteurs lors du dépassement. Rien à signaler.

**Réclamations** : Aucune